

Département de la Mayenne

Commune de Bazougers

Date de convocation :

02/03/2021

Nombre de conseillers :

Conseil Municipal

En exercice : 15

Présents: 14

Votants: 14

Séance du 11 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le onze mars, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Bazougers, convoqués en réunion ordinaire, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Jérôme Landelle.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mme LEVEILLE Emilie	1er adjointe	M. JEANNIN Jean-Luc	Conseiller municipal
	2 ^{ème} adjoint	Mme DEPRES Magalie	Conseillère municipale
Mme PELMOINE Naura	3 ^{ème} adjointe	M. DOUILLET Bertrand	Conseiller municipal
Mme DAUPHIN Maryline	Conseillère municipale	M. GUILMEAU Mickaël	Conseiller municipal
M. MAHIER Jérôme	Conseiller municipal	M. LHUILLIER Pascal	Conseiller municipal
Mme GAGEOT Sylvie	Conseillère municipale	M. TOLAZZI Bruno	Conseiller municipal
M. HEVIN Alain	Conseiller municipal	Mme GAHERY Estelle	Conseillère municipale

Étaient absents excusés les conseillers municipaux suivants : M. BRECIN Wilfrid

A été élu secrétaire de séance : Mme GAGEOT Sylvie

Ordre du jour :

1. Approbation du Conseil Municipal du 12 février 2021
2. Compte administratif 2020 Lotissement des Roseaux
3. Compte administratif 2020 Commune
4. Compte de gestion 2020 Lotissement des Roseaux et Commune
5. Ouverture de crédits Budget commune 2021
6. Avenant à la convention de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité pour les actes budgétaires
7. Installation d'un distributeur de pizza : résultat du sondage
8. Questions diverses

Approbation compte rendu du Conseil Municipal du 11 février 2021

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal si le compte rendu de la séance du 11 février 2021 peut être approuvé.

Le Conseil Municipal après délibération,

DECIDE : d'approuver le compte rendu du 11 février 2021**ADOPTÉ** : à l'unanimité des membres présents

DCM 2021-010 : Compte administratif 2020 Lotissement des Roseaux

Monsieur le Maire sort pendant le vote.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Léveill  Emilie, d lib rant sur le compte administratif de 2020 dress  par Monsieur Landelle J r me, Maire, lui donne acte de la pr sentation du compte administratif du lotissement des Roseaux, lequel peut se r sumer ainsi :

Section de fonctionnement :

	PREVU	REALISE
DEPENSES	330 984.45 €	30 415.91 €
RECETTES	330 984.45 €	0.00 €

R sultat de fonctionnement de cl ture 2020 : D ficit de 30 415.91 €
 R sultat cl ture exercice 2019 : Exc dent de 30 415.91 €
R sultat cl ture fonctionnement ann e 2020 : **0.00 €**

Section d'investissement :

	PREVU	REALISE
DEPENSES	300 863.54 €	0.00 €
RECETTES	300 863.54 €	300.00 €

R sultat d'investissement de cl ture 2020 : Exc dent de 300,00 €
 R sultat cl ture exercice 2019 : D ficit de 300.00 €
R sultat cl ture investissement ann e 2020 : **0,00 €**

DCM 2021-011 : Compte administratif 2020 Commune

Monsieur le Maire sort pendant le vote.

Le Conseil Municipal, sous la pr sidence de Madame L veill  Emilie, d lib rant sur le compte administratif de 2020 dress  par Monsieur Landelle J r me, Maire, lui donne acte de la pr sentation du compte administratif de la commune, lequel peut se r sumer ainsi :

Section de fonctionnement :

	PREVU	REALISE
DEPENSES	1 019 018.02 €	715 469.06 €
RECETTES	1 019 018.02 €	943 283.56 €

R sultat de fonctionnement de cl ture 2020 : Exc dent de 227 814.50 €
 R sultat cl ture exercice 2019 : Exc dent de 117 048.88 €
R sultat cl ture fonctionnement ann e 2020 :
Exc dent de 344 863.38 €

Section d'investissement :

	PREVU	REALISE
DEPENSES	583 730.00 €	227 314.85 €
RECETTES	583 730.00 €	415 172.15 €

Résultat d'investissement de clôture 2020 :

Excédent de 187 857.30 €

Résultat clôture exercice 2019 :

Déficit de 149 639.62 €

Résultat clôture investissement année 2020 :**Excédent de 38 217.68 €**

Restes à réaliser

Dépenses : 183 708.00 €

Restes à réaliser

Recettes : 29 604.00 €

Total restes à réaliser :

Déficit de 154 104.00 €

Soit un déficit total de 115 886.32 €

DCM 2021-012 : Compte de gestion 2020 Commune et Lotissement des Roseaux

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare à l'unanimité, que le compte de Gestion du Budget Principal et lotissement des Roseaux dressés pour l'exercice 2020 par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DCM 2021-013 : Ouverture de crédits sur le budget Commune 2021

Monsieur le Maire expose,

Vu la dépense engagée :

Type de dépenses	Fournisseurs	Montant	Compte d'imputation
Inspection télévisée des réseaux d'eaux pluviales rue de Forcé	SOA Laval	3 343.20 €	21532/1183

Vu l'urgence de pouvoir régler cette facture,

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de procéder à une ouverture de crédit avant le vote du Budget Primitif 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte de procéder à une ouverture de crédit au compte désigné ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

DCM 2021-014 : Avenant à la convention de transmission des actes soumis au contrôle de légalité pour les actes budgétaires

Monsieur le Maire informe les élus qu'une convention a été signée avec la Préfecture de la Mayenne en 2015 pour la transmission des actes soumis au contrôle de légalité pour les délibérations.

Les actes budgétaires (comptes administratifs et budgets primitifs) pourraient être aussi transmis en dématérialisation. Pour cela, il suffit de signer un avenant à la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte l'avenant à la convention pour la dématérialisation des actes budgétaires.
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant

Installation du distributeur de pizza : résultat du sondage

Monsieur le Maire rappelle la discussion de fin d'année concernant l'implantation d'un distributeur de pizzas. Un sondage a été adressé à chaque foyer par le biais du bulletin municipal. Sur les 500 sondages adressés, nous avons comptabilisé 161 retours. 45 réponses n'ont pas été prises en compte, étant donné que le numéro d'enregistrement a été rayé ou coupé.

Sur les 116 bulletins, il y a 66 favorables et 50 défavorables, ce qui fait un pourcentage de :

- Favorable : 57 %
- Défavorable : 43 %

Après débat, les élus ont pris la décision ne pas implanter de distributeur de pizzas sur la Commune, pour les raisons suivantes :

- Peu de coupon-réponse retournés
- Nuisances sonores (bruit des véhicules, musique...)
- Dénaturation du site du plan d'eau (risques de déchets de papier et verre)

Questions diverses :

- Un nouveau véhicule a été acheté pour le service technique, afin de remplacer le C15, devenu trop vétuste.
- L'inauguration des logements Mayenne Habitat s'est déroulée le 11 mars. Les logements sont disponibles à la location, à compter du 1^{er} avril 2021.
- La pose du carrelage à la salle des fêtes est terminée.

Rapport des commissions

Commission vie locale et environnement :

Madame Pelmoine fait le compte rendu :

- Les agents techniques ont assisté à une démonstration de matériel pour le désherbage alternatif au sein de la Communauté de Communes. Le 10 mars, nos agents et un agent de la CCPMG ont pu mettre en pratique avec un désherbeur mécanique pour les allées autour du plan ainsi que les allées menant à la ZA du Clos Macé.

Commission affaires sociales

Madame Léveillé fait le compte rendu :

- 5 agents de la Commune ont suivi une formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) à Val du Maine. Cette formation était organisée par l'Union des Sapeurs-Pompiers de la Mayenne.

Prochain conseil fixé au mardi 11 mars 2021.

La séance est levée à 22 h 30, le 11 mars 2021
Fait et délibéré le 11 mars 2021.

Le Maire,
Jérôme Landelle

Séance du 11 mars 2021
Délibérations prises du n° 2021-010 à 2021-015

Numéro de délibération	Objet de la délibération
2021-010	Compte administratif 2021 Lotissement des Roseaux
2021-011	Compte administratif 2021 Commune
2021-012	Compte de gestion 2020 Lotissement des Roseaux et Commune
2021-013	Ouverture de crédits sur le budget Commune 2021
2021-014	Avenant à la convention de transmission des actes soumis au contrôle de légalité pour les actes budgétaires

LEVEILLE Emilie		BRECIN Wilfrid	Absent excusé	PELMOINE Naura	
DOUILLET Bertrand		MAHIER Jérôme		DAUPHIN Maryline	
HEVIN Alain		JEANNIN Jean-Luc		GAGEOT Sylvie	
DEPRES Magalie		GUILMEAU Mickaël		LHUIILLIER Pascal	
TOLAZZI Bruno		GAHERY Estelle			